



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de la culture

Élection du président et de la vice-présidente

Le mercredi 16 mars 1988 - No 2

Président : M. Pierre Lorrain

QUÉBEC

reçu le
29.06.88

Table des matières

Élection du président	CC-27
Élection de la vice-présidente	CC-27

Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président d'élection
M. Claude Trudel, président

M. Jean Audet
M. André Boulerice
Mme Louise Harel

Le mercredi 16 mars 1988

Élection du président et de la vice-présidente

(Onze heures quarante-huit minutes)

Élection de la vice-présidente

Le Président (M. Saintonge): À l'ordre, s'il vous plaît!

La commission de la culture se réunit, et je constate que nous avons quorum. Je déclare donc la séance ouverte. La commission de la culture est réunie afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Je vous rappellerai l'article 134 du règlement qui dit: "Au début de la première session de chaque Législature, et au besoin pendant celle-ci, les commissions élisent parmi leurs membres, pour deux ans, un président et un vice-président. Et l'article 135 nous dit également: "Le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire."

Je vous rappelle que ce matin, lors de la réunion de la commission de l'Assemblée nationale, il y a eu une disposition d'adoptée afin de modifier la question des droits de vote. Pour la commission de la culture, les droits de vote sont les suivants: sept votes du côté ministériel et trois votes du côté de l'Opposition.

Je voudrais également vous rappeler que, conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté aujourd'hui que le président de la commission de la culture revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition.

Je suis donc prêt à ce moment-ci à recevoir toute candidature au poste de président de la commission. Est-ce que j'ai une proposition? M. le député de Beauce-Nord.

Élection du président

M. Audet: Je propose M. Claude Trudel.

Le Président (M. Saintonge): Vous proposez donc le député de Bourget.

M. Audet: Le député de Bourget.

Le Président (M. Saintonge): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que cette motion proposant M. le député de Bourget comme président de la commission de la culture est adoptée? Adopté à l'unanimité.

Ceci complète mon intervention, ce matin, à titre de président de cette assemblée, comme vice-président remplaçant le président pour l'élection du président. Suivant notre règlement, je vais maintenant céder le fauteuil au président de la commission pour l'élection d'un vice-président.

Le Président (M. Trudel): On va faire cela très vite. Est-ce que Louise veut être encore vice-présidente? Je demanderais à l'Opposition de...

M. Boulerice: M. le Président, je propose la candidature de Mme Harel, députée de Maison-neuve, qui aimerait bien se sacrifier, comme vice-présidente de la commission de la culture.

Une voix: Est-ce qu'on peut connaître les motifs?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Boulerice: Au départ, sa grande culture.

Le Président (M. Trudel): Voilà.

Mme Harel: C'est bien dit.

Le Président (M. Trudel): Il n'y a évidemment pas de vote. Je proclame Mme Harel, députée de Maison-neuve, réélue vice-présidente de la commission pour un troisième mandat. Est-ce que la motion proposant l'élection de Mme Harel (Maison-neuve) est adoptée?

Des voix: Adopté, avec beaucoup de plaisir d'ailleurs.

Le Président (M. Trudel): Vous allez vous occuper des groupes les moins...

Des voix: Les moins nantis.

Le Président (M. Trudel): D'accord. On va permettre à M. Richard de venir siéger à notre place. On ajourne les travaux sine die.

(Fin de séance à 11 h 51)